



Ville de Cerny

Essonne

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance du 1^{er} février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi premier février, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 26 janvier 2024.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, M. PRAT, Mme BARBERI, M. VELAY, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, TRIMBOUR, M. VUITRY, Mme VUITRY, M. JACQUET

Ont donné pouvoir : Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI à Mme Laurie FILLATRE
M. François LACOMME à M. Patrick VELAY
M. Olivier CARNOT à M. Rémi HEUDE
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET
M. Erwan MERLET à Mme Joëlle VUITRY
M. Alain PIERROT à M. Alain VUITRY

Absents excusés : Mmes Alexandra EYERABIDE, Chrystelle LEPAGE, Laetitia LAUTRU, M. Thomas FILLATRE, Mme Marine DENOYER,

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

Rendu compte des décisions du Maire

N° décisions	Intitulé
46-2023 - 7.5	SIEGIF : Demande de subventions
48-2023 - 1.1	Convention Gaz 2025 : Intégration dans la procédure d'appel d'offres public de fourniture, d'acheminement de gaz naturel et services associés lancée par l'UGAP
01/2024 - 5.8	Décision d'ester en justice
02/2024 - 1.1	MAPA 23-01 - Travaux d'enfouissement de réseaux et de réfection de trottoirs Avenue d'Arpajon (du n° 2 au n° 36) : Attribution du lot n° 01
03/2024 - 1.1	MAPA 23-01 - Travaux d'enfouissement de réseaux et de réfection de trottoirs Avenue d'Arpajon (du n° 2 au n° 36) : Attribution du lot n° 02

Délibérations du Conseil municipal

N°	Délibérations	Vote
1	Délib. n° 2024 / I / 1 – 7.1 Engagement de dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2024	A L'UNANIMITÉ
2	Délib. n° 2024 / I / 2 – 4.4 Personnel communal : Recrutement de 2 vacataires	A L'UNANIMITÉ
3	Délib. n° 2024 / I / 3 – 9.1 Signature d'une convention avec le Centre Interdépartemental de gestion de la Grande Couronne d'Ile-de-France pour des missions de conseils juridiques non statutaires	A L'UNANIMITÉ
4	Délib. n° 2024 / I / 4 – 9.1 SIARCE : Retrait de la commune de Breuillet	A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.